Article 29 du Règlement

Des voix: Bravo!

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer au débat d'urgence de ce soir au sujet de la crise que traversent actuellement nos producteurs de céréales. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le ministre parler de denrées contrôlées comme les produits laitiers et d'autres. Néanmoins, le débat de ce soir porte sur la tragédie qui se déroule actuellement dans l'industrie céréalière de l'Ouest.

Le ministre a dit que l'industrie devrait se rétablir d'ici deux ou trois ans lorsque le marché se raffermira. La plupart des cultivateurs de l'Ouest n'en sont pas sûrs. Le gouvernement ne s'est pas engagé à leur verser un paiement d'appoint pour la nouvelle campagne agricole.

Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a déclaré, il y a quelques semaines, à la Chambre: «Nous n'épargnerons aucun effort». Je tiens à lui dire, ainsi qu'au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer), que si vous allez voir votre banquier pour essayer d'obtenir de l'argent pour semer en lui disant: «Le ministre de l'Agriculture a dit qu'il n'épargnerait aucun effort», il voudra bien vous donner une tasse de café en échange de 65c., mais il ne vous accordera pas un prêt agricole. Voilà la raison de ce débat de ce soir. Il s'agit de voir si le ministre et le gouvernement, qui se vantent sans cesse de tout ce qu'ils font pour les cultivateurs, vont leur donner de l'argent pour la nouvelle campagne agricole afin que nous ayons une industrie céréalière viable au Canada.

De toute évidence, les deux mesures prises la semaine dernière font planer beaucoup d'incertitude à cet égard. Le prix des céréales a baissé de 18 p. 100, ce qui s'ajoute à la baisse de 20 p. 100 de l'année dernière. Lorsque le prix du grain a baissé d'environ 20 p. 100 l'année dernière, l'industrie a déclaré qu'en dollars constants, il se situait au même niveau qu'en 1933, à l'époque où l'on se déplaçait dans des «charrettes Bennett» et où R. B. Bennett occupait le fauteuil du premier ministre actuel (M. Mulroney). Je ne dirai pas que les temps sont difficiles quand les conservateurs sont au pouvoir, mais de nombreux cultivateurs de l'Ouest doivent le penser ce soir, car le prix des céréales a baissé de 18 p. 100 à cause de facteurs internationaux. Cela ne fait aucun doute.

Il est tout à fait ridicule de la part du ministre de raconter que nous voulons fixer des prix initiaux au-dessus du prix mondial. Ce que nous voulons savoir, et ce que les agriculteurs américains et ceux de la Communauté économique européenne savent déjà, c'est à quel paiement d'appoint nous devons nous attendre. Nos cultivateurs veulent le savoir. Ils n'ont peut-être pas besoin de connaître le montant exact. Le ministre pourrait simplement leur dire franchement: «Écoutez, nous allons vous donner les mêmes recettes, c'est-à-dire ce que le marché rapportera plus le montant prévu par le Programme spécial canadien pour les grains ou un nouveau programme spécial pour les grains, plus une éventuelle intervention du Fonds de stabilisation du grain de l'Ouest. Nous allons vous donner les mêmes recettes que l'an dernier».

La seconde chose sur laquelle les agriculteurs veulent avoir des précisions, ce sont les modalités de paiement. Le ministre dit que les agriculteurs devraient s'occuper uniquement du marché et ne pas partir du principe qu'il y aura même un programme, ce qui ne sera d'ailleurs probablement pas le cas

puisqu'il va y avoir des élections en Saskatchewan cet automne. Le ministre a dit qu'ils ne devaient pas partir du principe qu'il y aurait un programme spécial pour les grains, ni faire des hypothèses sur les modalités de paiement. J'ai l'impression que pour bien des agriculteurs, le seul précédent, c'est celui de l'an dernier où les paiements ont été fonction des surfaces ensemencées.

Il y a quelques semaines, des agriculteurs de Lethbridge, dans le sud de l'Alberta, sont venus nous dire: «Cette année, nous allons miner la terre. Nous allons faire quelques semailles pour la forme. Nous pourrons alors dire que nous avons semé. Nous bénéficierons du programme spécial pour les grains s'il y en a un, et sinon nous n'aurons pas eu de trop gros frais puisque nous n'aurons pas mis d'engrais ni travaillé la terre. Nous n'aurons pas utilisé trop de graines ni trop de désherbants ou autres».

Le gouvernement devrait tout de même bien dire aux agriculteurs de l'ouest du Canada dans quelles conditions un paiement d'appoint dans le cadre d'un programme spécial pour les grains leur sera versé, et quel sera le montant de ce paiement. Dans un souci d'équité, le gouvernement devrait franchement avoir l'honnêteté de le dire aux agriculteurs.

Je pense que la pression non pas des députés de l'opposition, mais des agriculteurs des trois provinces des Prairies, suffira à faire céder le gouvernement en quelques semaines et à le forcer à nous donner ces informations de façon à permettre aux agriculteurs de savoir à quoi s'en tenir, et d'aller trouver leur banquier pour obtenir le crédit nécéssaire. Les agriculteurs américains savent à quoi s'en tenir. Ils savent exactement quel sera le taux des prêts. Ils savent quel sera le prix cible. Ils connaissent le montant du versement d'appoint. Ils savent dans quelles conditions assurer la conservation, etc. Les agriculteurs de l'Ouest n'en savent rien du tout.

Je parlais cet après-midi à un céréaliculteur de l'Ouest qui me disait que la crise actuelle n'est pas tellement due au prix des céréales mais plutôt à l'incertitude de la politique du gouvernement. Voici ce qu'il me disait: «Nous ne savons pas s'il y aura un paiement d'appoint ou un programme spécial pour les grains, ni dans quelles conditions cela pourra se faire».

(2100)

Beaucoup pensent que le paiement devrait être complètement neutre, qu'il devrait être calculé d'après la superficie cultivée. Ainsi, les gens ne seraient pas incités à pratiquer une certaine culture, ou même à ensemencer des terres improductives. Mais personne ne sait sur quoi sera fondé le programme, ou même s'il y aura un programme.

J'ai été impressionné par le fait que le ministre cite le président du Syndicat du blé de la Saskatchewan. J'ai parlé avec ce dernier aujourd'hui, et je puis vous dire qu'il se préoccupe particulièrement du problème. C'est pour cette raison qu'il a adressé ce soir une lettre spéciale au premier ministre pour lui faire remarquer que le mode de vie rural dans l'Ouest est en péril. Il signale dans sa lettre la situation économique critique à laquelle les familles et les localités rurales de l'Ouest sont confrontées.